

Objet : RS - Mon Pass Rénov' - Attribution d'une subvention à l'ASDER pour l'accueil et l'information de premier niveau relatif à la rénovation énergétique des logements

- date de convocation le 24 mai 2024
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi trente mai à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Cassin, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 51

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	Vincent Miguet
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Martine Lambert
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Sophie Bourgade - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Pierre Casazza - Jean-Benoît Cerino - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Micheline Myard-Dalmis - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Benoit Perrotton - Thierry Repentin - Farid Rezzak - Alexandra Turnar - Philippe Vuillermet
Cognin	Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux - Céline Vernaz
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	Jean-François Poitou
Le Châtelard	
Le Noyer	
Les Déserts	
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Danielle Romagnoli
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	
Saint-Sulpice	
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 23

de Jimmy Bâabâa à Gaëtan Pauchet - de Anne-Marie Barouti à Grégory Basin - de Luc Berthoud à Pascal Mithieux - de Daniel Bouchet à Martin Noblecourt - de Vincent Boulnois à Eric Delhommeau - de Michel Camoz à Thierry Repentin - de Corinne Charles à Franck Morat - de Aloïs Chassot à Alexandre Gennaro - de Philippe Cordier à Benoit Perrotton - de Marcel Ferrari à Jocelyne Gougou - de Jean-Pierre Fressoz à Corine Wolff - de Alain Gaget à Céline Vernaz - de Philippe Gamen à Brigitte Bochaton - de Sabrina Haerincq à Arthur Boix-Neveu - de James Hallay à Josette Rémy - de Sylvie Koska à Alexandra Turnar - de Jean-Marc Léoutre à Michel Dyen - de Raphaële Mouric à Christelle Favetta-Sieyes - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet - de Claire Plateaux à Marie Bénévise - de Sara Rotelli à Micheline Myard-Dalmis - de Walter Sartori à Jean-Maurice Venturini - de Alain Thieffenat à Martine Lambert

• conseillers excusés : 8

Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Sandra Ferrari - Max Joly - Laïla Karoui - Luc Meunier - Marine Mithieux - Alain Saurel

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 30 mai 2024

délibération n° 100-24 C

objet **RS - Mon Pass Rénov' - Attribution d'une subvention à l'ASDER pour l'accueil et l'information de premier niveau relatif à la rénovation énergétique des logements**

Thierry Repentin, président, rappelle que l'ASDER assure le premier accueil et l'information de premier niveau sur les sujets de rénovation énergétique et d'accès aux aides, permettant de fournir aux Savoyards le même niveau de conseils « neutres et gratuits ».

Cette mission est portée par le Département de la Savoie dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt de la Région, en tant que porteur associé du financement CEE (certificats d'économie d'énergie) du Service d'accompagnement à la rénovation énergétique (SARE).

La Région a décidé de ne pas renouveler le portage du programme CEE SARE. Le portage sera assuré par l'ANAH, ce qui permettra de bénéficier du financement CEE SARE. Toutefois, la part de fonds propres de la Région reste actuellement non couverte. Aussi, les EPCI du territoire partenaires du Département de la Savoie dans le portage du service public de la rénovation de l'habitat sont sollicités pour participer.

Avec le soutien du Département de la Savoie, l'ASDER a déposé une demande de subvention pour permettre le maintien du premier accueil et d'information de premier niveau sur le périmètre de Grand Chambéry jusqu'au 31 décembre 2024.

Le SARE s'adresse à tous les propriétaires occupants et bailleurs de logements, et se décline autour de 3 missions principales :

- information : tenue de permanences téléphoniques, au cours desquelles les conseillers apportent une réponse aux premiers questionnements du ménage,
- conseil : sous forme de rendez-vous personnalisés afin d'approfondir le projet,
- sensibilisation : mise en place d'animations afin de soutenir l'engagement des ménages et des professionnels vers des rénovations énergétiques performantes.

Le suivi et l'évaluation de ce service seront mesurable via un outil de suivi des actes réalisés dans le cadre du service public de la rénovation de l'habitat :

- suivi du nombre de bénéficiaires, de la nature des demandes d'information, des réponses et des conseils apportés,
- enquête de satisfaction et d'évaluation de passage à l'action envoyée à chaque bénéficiaire du service,
- mise en place de tableaux de bord afin d'assurer le suivi de la réalisation des animations : nature, date, lieu, et nombre de participants.

Cette subvention est exceptionnelle et se justifie par le retrait du financement de la Région. Pour 2025 et au-delà, un nouveau format de contractualisation piloté par l'ANAH est en cours de montage. Cette nouvelle contractualisation sera élaborée en 2024 pour assurer la continuité du service.

Il est proposé d'attribuer à l'ASDER une subvention de 30 300 € pour le maintien du service d'accueil et d'information de premier niveau relatif à la rénovation énergétique des logements privés.

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu le Plan local d'urbanisme intercommunal habitat et déplacements de Grand Chambéry,

Vu l'avis de la commission habitat, urbanisme, foncier et gens du voyage du 30 avril 2024,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve l'attribution d'une subvention à l'ASDER pour un montant de 30 300 €, selon la proposition ci-dessus, ainsi que la convention ci-jointe,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer la convention et les documents à intervenir.

le président,
Thierry Repentin

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'TR', written over a horizontal line.



**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **100-24 C**

Objet de l'acte :	RS - Mon Pass Rénov' - Attribution d'une subvention à l'ASDER pour l'accueil et l'information de premier niveau relatif à la rénovation énergétique des logements
Classification Préfecture :	7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées 2 - Aux associations
Date de l'acte :	30 mai 2024
Annexe(s) :	ANNEXE

Identifiant de télétransmission :	073-200069110-20240530-lmc1H31605H1-DE
Identifiant unique de l'acte :	lmc1H31605H1

Date de transmission en Préfecture :	06 juin 2024
Date de réception en Préfecture :	06 juin 2024
Date de publication sur le site internet:	jeudi 06 juin 2024